

# **Plan D'Appui à une Politique de Développement Durable**

*Programme « Leviers d'une politique de développement durable »*

*Contrat de recherche n° HL/DD/010*

**S.S.T.C.**

## ***La dynamique d'un développement non-durable : le Borinage de 1750 à 1990***

Paul-Marie Boulanger et André Lambert

ADRASS asbl

# **Synthèse**

Juillet 2001

## **La dynamique d'un développement non-durable : le Borinage de 1750 à 1990**

**Paul-Marie Boulanger et André Lambert**

---

*“We are interested in territoriality not because of some obscure spatial metaphysics but because people inhabit these spaces, and it is these flesh-and-blood people who suffer the booms and busts of the economy. People are not an abstract category of labor that moves mechanically at the right time and in just the right proportions to wherever economic opportunities arise. They are social, connected beings who live in families, households and communities and who interact with neighbors, kinfolk, friends and familiars. Over time, people inhabiting particular places evolve typical patterns of speech, ritual practices, and social practices with which they are comfortable and feel ‘at home’.”<sup>1</sup>*

### **1. Introduction**

Bien que la première région de Belgique, et peut-être du continent à s'industrialiser<sup>2</sup>, le Borinage n'a pas été en mesure d'enclencher un véritable développement durable, au point que l'on a même pu parler à son propos d'industrialisation sans développement<sup>3</sup>. Depuis la crise des années 1930, la région est considérée comme la plus défavorisée du pays et si elle a bénéficié de l'élévation du niveau de vie, d'éducation et de santé qui s'est produite, depuis la dernière guerre, dans l'ensemble du pays, elle en a cependant moins bénéficié que les autres régions du pays et continue à présenter des handicaps évidents dans tous ces domaines par rapport à celles-ci et à la moyenne nationale.

L'analyse de cet échec nous a semblé une voie originale et peut-être prometteuse d'enrichir la problématique du développement durable, en s'attachant à définir celui-ci non plus à partir de ses caractéristiques positives mais à travers la mise en évidence des particularités d'un cas de développement manifestement éphémère.

Pour cette analyse, nous avons choisi de privilégier quatre secteurs : la dynamique démographique, l'évolution des structures et des activités économiques, la formation et l'éducation et, enfin, l'occupation de l'espace.

### **2. Le Borinage : situation géographique et évolution démographique**

Le Borinage historique – qui nous intéresse ici – est la zone d'industrialisation très ancienne, située à l'ouest de la ville de Mons et au sud du canal Mons-Condé.

La carte ci-dessous présente la situation de l'arrondissement de Mons en Belgique (en médaillon) et, en agrandissement, cet arrondissement et le Borinage au sein de celui-ci. Comme on le voit, il s'agit d'un territoire de taille réduite. En effet, la superficie du Borinage stricto sensu n'excède guère 100 Km<sup>2</sup>. Le fait que ce territoire ne corresponde exactement à aucune entité administrative ou statistique complique évidemment l'analyse historique statistique. Le Borinage ne se laisse, en effet, approcher que par approximation ; tantôt à travers le prisme agrandissant de l'arrondissement de Mons, tantôt à travers celui du « Couchant de Mons » pour les données sur l'industrie charbonnière, tantôt à travers le prisme déformant des nouvelles communes.

---

<sup>1</sup> J. Friedmann (1992), *Empowerment : the politics of alternative development*, Oxford : Basil Blackwell, p.40.

<sup>2</sup> E.A.Wrigley (1962), *Industrial Growth and Population Change*, Cambridge.

<sup>3</sup> H.Watelet (1980), *Une industrialisation sans développement. Le bassin de Mons et le charbonnage du Grand-Hornu du milieu du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa.



En vue de mettre au jour les parallélismes entre l'évolution démographique et l'évolution économique du Borinage, nous avons dû procéder à la reconstitution de la dynamique passée de sa population.

Un tel exercice revient à établir une prospective démographique sur le passé en partant d'une situation initiale connue et sous la contrainte que les résultats de la simulation coïncident avec les observations pour les années où celles-ci sont disponibles. Les statistiques disponibles servent donc de balises pour la reconstitution des événements et permettent l'estimation des informations manquantes.<sup>4</sup>

Le tableau n°1 montre l'évolution des volumes de population de 1793 à 1970 du Borinage tel que défini (16 anciennes communes) et de l'ensemble de l'arrondissement dont il fait partie moins ces seize communes boraines.

On constate, à la lecture du tableau n°1, que :

- La population boraine a largement quintuplé alors que le reste de l'arrondissement a connu à peine un doublement de ses effectifs.
- Le Borinage atteint son apogée démographique en 1930 et décline ensuite lentement tandis que le reste de l'arrondissement n'a jamais cessé de croître, quoique très lentement.

**Tableau n°1. - Les populations du Borinage et du reste de l'arrondissement de 1793 à 1970**

Année	Borinage					Reste de l'arrondissement				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(5)	
1793	26 035	100	18	0,400	0,016	65 018	100	51	0,007	
1831	47 443	182	32	0,569	0,020	83 342	128	65	0,008	
1846	64 371	247	44	0,681	0,018	94 556	145	73	0,004	
1856	77 191	296	52	0,784	0,017	98 461	151	77	0,001	
1866	91 494	351	62	0,937	0,014	97 674	50	76	0,004	
1880	111 148	427	75	1,080	0,008	102 930	158	80	0,004	
1890	120 918	464	82	1,131	0,009	106 917	164	83	0,006	
1900	132 044	507	89	1,166	0,008	113 200	174	88	0,004	
1910	143 181	550	97	1,218	0,000	117 599	181	91	0,002	
1920	143 471	551	97	1,250	0,003	114 759	177	89	0,005	
1930	147 816	568	100	1,222	-0,003	120 955	186	94	0,001	
1947	140 990	542	95	1,191	-0,001	118 406	182	92	0,003	
1961	138 142	531	93	1,121	-0,003	123 222	190	96	0,005	
1970	134 326	516	91	1,044	0,000	128 699	198	100	0,000	

<sup>4</sup> Pour une présentation détaillée des résultats de cette reconstitution, on consultera Lambert, A. (1998), *L'évolution de la population totale des anciennes communes de l'arrondissement de Mons et les nouvelles communes au cours de la période 1831 - 1970*, Ottignies, ADRASS, Rapport de Recherche n° 1, août 1998.

(1)=la population totale (2)=la population ramenée à 100 en 1793. (3)=la population rapportée au maximum atteint (4)=la population boraine par rapport à celle du reste de l'arrondissement. (5)=le taux de croissance démographique annuelle.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le taux de croissance annuelle démographique du Borinage est plus du double de celui du reste de l'arrondissement. En conséquence, le poids relatif du Borinage par rapport au reste de l'arrondissement est passé de 40% en 1793 à 125% en 1920. En 1970, le Borinage représente encore un peu plus de la moitié de la population de l'arrondissement.

Par rapport à ce qu'il se passe dans les deux autres arrondissements miniers (et industriels) de Wallonie, la croissance démographique à Mons est à la fois plus précoce et plus faible. En effet, le maximum de population sur l'ensemble de la période 1831-1997 est atteint en 1930, avec 2,1 fois la population en début de période pour l'arrondissement de Mons. Pour ce qui est de Charleroi, le maximum est atteint en 1961 avec 4,8 fois la population de départ et Liège atteint son « apogée » démographique en 1970 avec un effectif 3,5 fois plus élevé qu'en 1831. D'autre part, le déclin démographique montois et borain débute trente ans avant celui de Charleroi ou de Liège !

Le tableau n°2 compare la densité atteinte dans les principaux arrondissements industriels wallons en 1831 et en 1970 ainsi que dans le Borinage. Les 16 communes qui constituaient celui-ci ne couvrent guère qu'une superficie de 100 kilomètres carrés et on constate que la **densité** démographique y a été très tôt très élevée<sup>5</sup>.

**Tableau n° 2. - La densité démographique dans quelques arrondissements industriels et dans le Borinage**

Entités	Superficie	Habitants en 1831	Densité en 1831	Habitants en 1970	Densité en 1970
Arr. de Charleroi	561 km <sup>2</sup>	95 983	171	456 690	814
Arr. de Liège	765 km <sup>2</sup>	177 038	231	618 192	808
Arr. de Mons	616 km <sup>2</sup>	130 785	212	263 025	427
Borinage	100 km <sup>2</sup>	47 443	473	134 326	1.338

Sources : Recensements de la Population, INS, calculs ADRASS.

Certaines communes connaissent, en effet, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des densités très élevées pour l'époque. C'est le cas de Pâturages avec 2 182 h/km<sup>2</sup> en 1846 ou de Warquignies, avec 1 391 h/km<sup>2</sup>. En 1927 les plus fortes densités relevées sont : Pâturages avec 3 561 h/km<sup>2</sup>, La Bouverie (2 721), Wasmes (2 277), Jemappes (2 217).

Le tableau n° 3 résume l'histoire des migrations dans l'arrondissement de Mons de 1750 à 1930 en comparant ce qu'aurait été la population de cet arrondissement –et de sa composante boraine - en 1930 s'il n'y avait eu aucun mouvement migratoire depuis 1750 à ce qu'elle a été réellement. Tout se passe comme si la croissance démographique boraine avait été la contrepartie de la décroissance des communes non boraines de l'arrondissement, à 9 511 unités près ! Le pouvoir d'attraction démographique du Borinage s'est, en effet, limité à son hinterland immédiat, ou du moins à son équivalent.

<sup>5</sup>D'ailleurs, pour J.Puissant, c'est bien cette densité démographique qui singularise le Borinage : « C'est un ensemble géographique qui, du point de vue démographique, se caractérise par une densité de population particulièrement élevée et qui, dès 1831, le différencie nettement des communes rurales avoisinantes. » ; J.Puissant (1982), *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles : Académie Royale de Belgique, p 31.

**Tableau n° 3. - Impact en 1930 de l'histoire migratoire dans les deux parties de l'arrondissement de Mons depuis 1750**

	Le Borinage	Reste de l'arrondissement de Mons	Tout l'arrondissement de Mons.
Population sans migration en 1930	74 131	185 129	259 260
Réalité de 1930	147 816	120 955	268 771
Différence	+ 73 685	- 64 174	+ 9 511

Source : calculs ADRASS

La croissance démographique de l'arrondissement de Mons, beaucoup plus modérée, du reste, que celle des arrondissements de Liège ou de Charleroi, est donc surtout la résultante d'une croissance très forte des seize anciennes communes formant le Borinage historique qui contraste avec l'augmentation très lente de la population du reste de l'arrondissement. C'est donc bien le Borinage qui a constitué l'élément moteur de la dynamique démographique montoise tout au cours de la révolution industrielle et même jusque dans les années 1930. Reste à se demander ce qui a entraîné cette dynamique et pourquoi elle s'est enrayée si rapidement si on la compare à celle des autres arrondissements industriels de Wallonie. Car, du point de vue de son « attractivité » migratoire – qui ne s'est d'ailleurs guère exercée au-delà des communes rurales immédiatement avoisinantes – les « années de gloire » du Borinage se sont limitées à quatre décennies du début du XIX<sup>e</sup> siècle, de 1820 à 1860. Il y a eu, certes, des mouvements migratoires importants après 1945 – notamment l'immigration organisée par l'état belge pour gagner la « bataille du charbon » –, mais ils se sont presque neutralisés. Ainsi, entre 1945 et 1959, en tenant compte des mouvements internes et externes à l'arrondissement, on a observé 318 393 entrées mais aussi 317 865 sorties, soit un solde migratoire de 528 personnes sur la période ou encore une moyenne de 35 personnes par an... Se trouve également confirmé pour la période 1930-1970, le diagnostic sur l'attractivité migratoire posé pour 1750-1930, à cette réserve près que les migrants d'après-guerre – essentiellement des italiens – ont contribué au rajeunissement démographique du Borinage du fait de leur fécondité plus élevée.

### **3. Evolution des structures et des activités économiques**

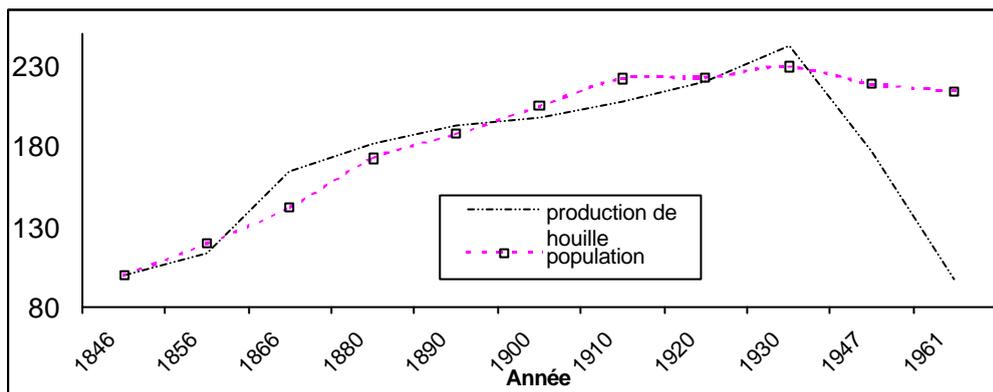
La croissance et le déclin démographiques du Borinage sont étroitement associés aux vicissitudes de l'activité charbonnière de la région. Celle-ci, traditionnelle dans le pays depuis le Moyen-Age, connut une expansion considérable dès le moment où l'arrivée de la machine à vapeur apportait enfin une solution au problème de l'exhaure qui constituait jusque là une limite physique à l'exploitation en profondeur des couches de charbon et où l'aménagement du canal Mons-Condé (1814), d'autre part, ouvrait au charbon borain l'important marché français. Avec l'introduction de la machine à vapeur pour l'exhaure d'abord, l'extraction ensuite, le bassin borain entra dans l'ère industrielle et, du même coup, dans celle du capitalisme. En effet, les capitaux nécessaires pour installer ces machines étaient inaccessibles aux « maîtres de fosse » et autres « charbonniers » qui exploitaient alors le sous-sol borain sur une base encore largement associative. Des capitaux français d'abord, puis « belges » après l'indépendance de la Belgique et la constitution de la Société Générale de Belgique, s'implantèrent dans la région, mettant fin au régime traditionnel d'exploitation du charbon, regroupant petit à petit – sans jamais y parvenir complètement toutefois – des concessions trop nombreuses et trop petites pour rentabiliser les investissements nécessaires à l'exploitation de couches profondes et de faible puissance.

Pour amortir et assurer la rentabilité de ces investissements, le seul moyen était de produire le plus possible parce que, dès le départ, la compétition entre charbonnages au sein d'un même bassin, puis entre bassins d'un même pays et, enfin, avec la baisse des coûts du transport, entre bassins de pays concurrents exerçait une pression à la baisse continue sur les prix. Les charbonnages s'efforçaient donc d'attirer – et pour les gestionnaires les plus avisés de retenir – le plus de main d'œuvre possible afin d'utiliser au maximum les capacités de production de leur concession.

Comme l'écrit H.Watelet : « ..le manque de main d'œuvre apparaît dans la région, si pas comme une constante, du moins comme un phénomène périodique.<sup>6</sup>» L'immigration au Borinage, spontané sans doute dans les tout premiers temps, résultera ensuite d'une politique délibérée des exploitants de mines pour attirer la main-d'œuvre dont ils avaient le plus grand besoin.

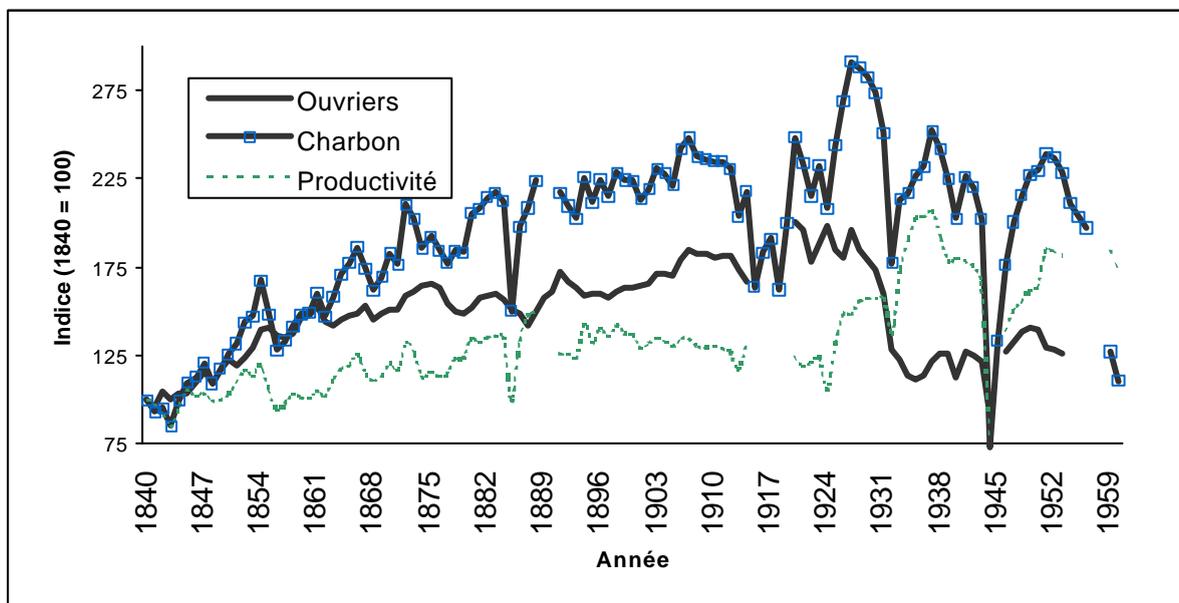
La figure 1 présente les évolutions, standardisées à la valeur 100 en 1846 des quantités de charbon extraites entre 1846 et 1961 au Borinage et de la population totale des 16 communes. Afin de mieux visualiser la convergence des évolutions, on a interpolé entre les valeurs observées pour les années censitaires. Le parallélisme est saisissant jusqu'en 1930. A partir de cette date, la production charbonnière s'effondre et dès les premières années de déclin de la production, la population commence à diminuer même si la zone ne se désertifie pas, contrairement à ce qui a pu se passer dans certaines régions.

**Figure 1. - Evolution de la population et de la production de houille entre 1846 et 1961**



Sources : J.Puissant (1982), Annales des Mines de Belgique (1895-1962) et calculs ADRASS

**Figure 2. - Evolution de la production de charbon, du nombre de mineurs et de la productivité de 1840 à 1960 (1840=100)**



Sources : J.Puissant (1982) et Annales des Mines de Belgique. Calculs ADRASS

<sup>6</sup> H.Watelet, op.cit., p 274.

La figure 2 (page précédente) montre l'évolution en indices du nombre d'ouvriers employés dans le bassin et de la production. On constate que les deux grandeurs connaissent de nombreuses fluctuations entre 1840 et 1960. Les crises se succèdent : 1856-1858, 1877-1879, 1884-1886, 1914-1918, 1920-1924, puis la « grande crise » de 1931 (en fait les taux de croissance de la production sont en chute continue depuis 1926, qui constitue un sommet historique de production du bassin, et deviennent inférieurs à 1 dès 1927), la guerre 40-45 puis la chute finale à partir de 1950. Le nombre d'ouvriers suit d'assez près les fluctuations de la production mais ne les accompagne pas exactement : ce dont témoignent les chutes de productivité qui accompagnent les crises, démontrant que les effectifs de travailleurs ne diminuent pas au même rythme que la production, l'essentiel de l'ajustement s'opérant alors par des baisses de salaire

La période qui marque la fin de la grande crise et le début de la guerre connaît un accroissement important de la productivité : il s'explique par les importants investissements réalisés à cette période pour se dégager de la dépendance par rapport à l'offre de main-d'œuvre qui caractérisait l'industrie charbonnière. Comme l'exprime un économiste de l'époque : « La substitution du facteur humain par le facteur capital, plus abondant, a été poursuivie depuis la guerre à un rythme extrêmement rapide qui a permis de dégager quelque peu l'industrie houillère de la dépendance de la main-d'œuvre dans laquelle elle se trouvait auparavant.<sup>7</sup> »

L'après-guerre se caractérise par une reprise volontariste et assez artificielle de la production dans le cadre de ce que l'on a appelé « la bataille du charbon » qui a d'ailleurs nécessité la mise au travail de prisonniers de guerre puis de travailleurs italiens littéralement « importés » en Belgique à cet effet. Cette reprise ne fut qu'un feu de paille : les développements de la CECA allait y mettre un terme dès la moitié des années 50. Au début des années 60, le Couchant de Mons disparaît des statistiques minières en tant que tel, sa production étant devenue marginale. Non que ses filons soient géologiquement épuisés : quelques années seulement avant que les derniers charbonnages ferment leurs portes, les réserves de charbon exploitables des quatre principaux charbonnages de la région étaient encore évaluées à quelques 800 millions de tonnes, soit, au rythme d'extraction de l'époque (4,7 millions de tonnes), de quoi assurer encore 170 années d'existence à ces entreprises<sup>8</sup>. A titre de comparaison, on peut évaluer à environ 480-500 millions de tonnes la production cumulée du bassin entre 1829 et 1961 ! Ce n'est donc pas l'épuisement des gisements qui explique la fermeture des puits mais leur manque de compétitivité face, d'une part, à la concurrence des bassins charbonniers belges (la Campine) et étrangers et, d'autre part, au développement d'une nouvelle configuration industrielle basée sur l'automobile et le pétrole<sup>9</sup>.

Le déclin puis l'arrêt de la production charbonnière au Borinage n'aurait pas signifié son arrêt de mort démographique et industriel si d'autres industries avaient pu prospérer au pied de ses charbonnages. En tant que premier bassin charbonnier du continent – au sens chronologique mais aussi, un moment, au sens de principal producteur – le Borinage aurait dû constituer le premier « pôle de croissance » de la région et attirer les entreprises – notamment sidérurgiques - intéressées à se trouver au plus près de cette matière première, source d'énergie et de carbone, coûteuse à transporter. Cependant l'extraction de la houille est restée, tout au long de l'histoire moderne du Borinage, la principale sinon la seule industrie et, en tout cas, le seul moteur d'autres entreprises qui ne sont jamais parvenues à s'en émanciper.

C'est ce que révèlent les données sur les emplois industriels hors charbonnages dans la région, en provenance des recensements industriels successifs. On constate, à leur analyse, que le parallélisme entre les évolutions de la population totale des 16 communes boraines, de la production charbonnière et du nombre de mineurs se vérifie pour l'ensemble des ouvriers. Au tableau 4, on voit bien que les ouvriers non mineurs ne forment jamais la majorité du monde ouvrier avant 1947. Et lorsqu'on assiste entre 1947 et

---

<sup>7</sup> A. Coppé (1940), *Problèmes d'économie charbonnière*. Bruges : Desclée de Brouwer, p.101.

<sup>8</sup> Commission Internationale d'Experts (1954), « Expertise relative à la rentabilité présente et future des charbonnages borains », *Annales des mines de Belgique*, Novembre 1954, 6<sup>ème</sup> livraison : 684-748.

<sup>9</sup> Cfr. P-M Boulanger (1999), « Technologie, diversité et développement durable : l'expérience boraine » in SSTC, *Modes de consommation et de production durables : le rôle des technologies, de l'aménagement du territoire et du transport*. Workshop du 1<sup>er</sup> Juin 1999, PADD.

1961 à une baisse de 52% de l'effectif de mineurs, on observe la même baisse en ce qui concerne les ouvriers non mineurs.

Ceci confirme que les activités industrielles qui ont pu se développer à côté de l'industrie charbonnière au Borinage ont toujours eu une importance secondaire en regard de celle-ci et devaient en dépendre étroitement pour leurs débouchés, si bien qu'elles n'avaient guère de chance de survivre à la disparition des charbonnages.

**Tableau n° 4. - Ouvriers, mineurs et non-mineurs au Borinage de 1846 à 1961**

Année	Total des ouvriers	Mineurs	Autres ouvriers	Part des ouvriers non mineurs dans le total des ouvriers (en %)
1846	26 414	20 604	5 810	22
1856	31 068	25 387	5 681	18
1866	35 721	27 574	8 147	23
1880	42 702	28 341	14 361	34
1890	49 076	30 025	19 051	39
1900	55 476	30 466	25 010	45
1910	60 786	33 404	27 382	45
1920	58 856	37 279	21 577	37
1930	56 926	32 316	24 610	43
1947	55 539	24 724	30 815	55
1961	26 567	11 825	14 742	55

Sources : Recensements Industriels (INS) et calculs ADRASS

Le constat d'une diversité industrielle insuffisante dans l'arrondissement de Mons ressort également d'une comparaison avec les deux autres arrondissements miniers de Wallonie qui ont beaucoup mieux résisté à la disparition de leur industrie charbonnière. Le tableau n° 5 présente un indice de diversité industrielle<sup>10</sup> calculé pour ces trois arrondissements aux différents recensements industriels.

**Tableau 5. - Indice de diversité industrielle des arrondissements de Mons, Liège et Charleroi aux différents recensements industriels**

Recensement	Mons	Charleroi	Liège
1846	0,468	0,694	0,730
1880	0,563	0,640	0,747
1896	0,622	0,649	0,747
1910	0,600	0,624	0,730
1930	0,579	0,654	0,747
1937	0,667	0,686	0,763
1947	0,668	0,694	0,752
1961	0,821	0,695	0,722
1970	0,857	0,760	0,704

Sources : Recensement industriels (INS) et calculs : ADRASS

<sup>10</sup> Il s'agit de l'indice d'entropie relative, appelé aussi mesure de « Shannon-Weaver ». Pour les détails, voir P-M Boulanger (1999), op.cit. p 13.

Cet indice prend la valeur nulle lorsque toutes les observations se trouvent dans la même catégorie (homogénéité maximale) et atteint son maximum (1) lorsque toutes les observations se répartissent de façon uniforme dans les diverses catégories (hétérogénéité maximale).

On vérifie que le Borinage a eu dès 1846 et jusqu'en 1961, date où disparaît quasiment l'industrie charbonnière, un indice d'entropie<sup>11</sup> plus faible que les deux autres arrondissements, Liège manifestant en permanence la plus forte diversité. La fermeture de la plupart des charbonnages en 1961 contribue évidemment à élever l'indice d'entropie dès le moment où ne subsiste dans la région que quelques petites usines et ateliers relevant davantage de l'artisanat que de l'industrie. Il est à noter que cette spécialisation outrancière du Borinage dans la seule activité extractive se manifeste dès le tout début de la révolution industrielle au point d'avoir déjà été montrée du doigt dans un rapport de 1785 destiné à l'ambassadeur Belgiojoso<sup>12</sup>.

*La recherche d'une explication au caractère non-durable de l'expérience industrielle du Borinage passe donc par une compréhension de cette incapacité à attirer, retenir ou favoriser la croissance d'entreprises dynamiques, possédant les ressources nécessaires pour innover et s'adapter ainsi aux évolutions de la technique et de la demande ainsi qu'aux pressions de la concurrence.*

H. Watelet avance une explication intéressante à l'absence de pôle sidérurgique près des mines du Couchant de Mons dans le fait pour ce bassin d'avoir « bénéficié » très tôt d'un réseau de communication avantageux, contrairement en cela à Charleroi et au Centre, avantage qui aurait en définitive joué en sa défaveur car il lui « permettait » d'écouler sa production vers l'étranger et, « une certaine routine, une propension des milieux d'affaires à exporter plutôt qu'à créer des débouchés sur place peuvent avoir joué.<sup>13</sup> » En termes plus polémiques, on dirait que l'existence de ces voies de communication a permis une forme d'exploitation coloniale du Borinage.

Cette circonstance a sans doute joué un certain rôle mais ne suffit pas, à notre sens, à expliquer une situation qui a perduré au cours de 200 ans malgré plusieurs tentatives de reconversion et de redéploiement.

Le non-développement du Borinage tient plus vraisemblablement dans le manque d'investissements dans deux formes de capital dont la théorie du développement durable d'une part et celle de la croissance endogène soulignent respectivement l'importance : le capital environnemental et le capital humain

#### **4. Le capital humain**

Le Borinage semble avoir souffert d'un défaut de formation générale de sa population. C'est en tout cas ce qui se dégage des statistiques fournies à ce sujet dans les différents recensements et qui montrent que le niveau d'enseignement de la population de l'arrondissement de Mons et davantage encore celle du Borinage, est constamment plus faible que celui de la Belgique en général, du moins depuis que des statistiques existent à ce propos, c'est-à-dire 1866. Cela n'exclut pas la possibilité d'une situation plus favorable au début de la révolution industrielle.

---

<sup>11</sup> Notons qu'il s'agit ici de la diversité au sein du seul secteur industriel. Il est plus que probable que les conclusions seraient plus nettes encore en termes de diversité économique, c'est-à-dire compte tenu des secteurs agricole et tertiaire.

<sup>12</sup> «...Si l'on me dit qu'il faut tirer la houille pour faire vivre beaucoup de gens, qui, sans cela, seraient dans la misère, je répondrai que si l'on est pressé de tirer ce fossile précieux, qu'on tâche au moins de l'employer chez nous à des fabriques qui nous rendront autant d'or que la houille nous donne aujourd'hui de cuivre. Je ne puis me rappeler sans gémir la comparaison que j'ai faite pendant mon voyage entre la ville de Mons et celle de Liège, toutes deux également environnées de houille. La dernière...offre une population très nombreuse, et annonce de loin...la richesse de ses habitants, richesse pour la plus grande part acquise en façonnant les fers au moyen desquels ils convertissent leurs houillères en véritables mines d'or. La ville de Mons, au contraire, ne présente autour d'elle qu'une vraie solitude...C'est que Mons se borne à faire tirer sa houille, elle la vend et ne l'emploie... » (F.X. Burtin (1785), *De la houille et des houillers. Rapport au Ministre Plénipotentiaire Belgiojoso*. Cité dans H. Hasquin (1999), *La Wallonie, son histoire*. Editions Luc Pire .

<sup>13</sup> Watelet, *op.cit.*, p 296.

Le tableau n° 6 présente sous forme d'indices l'écart entre les niveaux de l'arrondissement de Mons et du Borinage par rapport à la situation des hommes et des femmes de la Belgique entière. L'indice est calculé à partir des taux bruts d'alphabétisation de 1866 à 1947, puis sur base des personnes possédant un diplôme au-delà de l'enseignement secondaire par la suite. Le changement de base de calcul se traduit par la césure entre les valeurs des indices entre 1947 et 1961.

**Tableau n° 6. - Evolution de l'indicateur de niveau d'enseignement au sein des populations masculine et féminine de l'arrondissement de Mons et du Borinage de 1866 à 1991**

Année	Belgique		Arr. de Mons		Borinage.	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1866	100	88	86	76	68	57
1880	100	92	93	83	81	69
1890	100	94	93	83	81	68
1900	100	96	95	88	85	76
1910	100	98	97	91	91	83
1920	100	99	99	95	97	92
1930	100	100	100	97	--	--
1947	100	101	101	101	--	--
1961	100	80	85	83	54	59
1970	100	51	92	53	56	35
1981	100	85	85	76	53	34
1991	100	92	79	75	58	59

Sources : Recensements de la Population, INS, calculs ADRASS

On voit qu'à partir de 1866 et quelle que soit la période considérée, le Borinage accuse toujours un déficit de son niveau d'enseignement. La cause principale de ce déficit de formation tient sans doute essentiellement, dans les premiers temps, à la présence importante de jeunes et même, jusqu'en 1914, d'enfants de 12-14 ans, dans les mines. Ce n'est qu'à partir de 1889 qu'une loi interdira le travail des enfants de moins de 12 ans, et à partir de 1914 que la scolarité sera obligatoire jusque 14 ans.

Les migrations peuvent expliquer aussi une part de ce phénomène ; tout se passe, en effet, comme si le Borinage avait vu très tôt sa population qualifiée, formée (son élite ouvrière et intellectuelle) quitter la région dès que possible. Inversement, c'est une population moins éduquée provenant des campagnes immédiatement environnantes puis de la région flamande, enfin de l'étranger, qui constituait l'essentiel de l'immigration. L'arrivée de moins qualifiés jointe aux départs de plus qualifiés suffirait à expliquer un niveau moyen aussi faible. C'est pourquoi J.Puissant nous décrit cette population de mineurs, comme « totalement livrée à elle-même. Seule une infime fraction marginale de petits commerçants et de cabaretiers constitue une classe moyenne réduite...Il n'y a presque aucune bourgeoisie autochtone, presque aucune *intelligentsia* susceptible de former des cadres et promouvoir des transformations dans la situation économique et sociale.<sup>14</sup> »

Cette insuffisance de formation générale et de classe moyenne ou d'aristocratie ouvrière est sans doute en partie responsable du déficit d'innovation dans les industries autres que minières qui se sont

<sup>14</sup> J.Puissant (1982), *op.cit.*, p.83.

développées un moment dans la région mais qui ont fini par disparaître, telles que l'industrie mécanique<sup>15</sup>, l'industrie de la chaussure, du verre, du textile, etc.

## 5. Le capital environnemental

Un autre élément qui a sans doute joué en défaveur d'un développement durable et qui a été trop négligé dans les études<sup>16</sup> que nous avons pu consulter est le **facteur environnemental**.

La croissance démographique très rapide du début de l'ère industrielle et dont nos analyses démographiques rendent compte s'est traduite, on l'a vu, par des niveaux de densité de peuplement très élevés dans les villages borains. Cette densité a été acquise en très peu d'années et donc bien entendu, en dehors de toute régulation urbanistique, de façon anarchique par la construction hâtive de ce qui s'apparente davantage à des taudis qu'à de véritables logements<sup>17</sup>. Tout laisse à penser que le Borinage a connu une véritable « favellisation » due à une croissance trop rapide de sa partie résidentielle<sup>18</sup>. Les témoignages font d'ailleurs état de « milliers de familles nombreuses, (des) milliers d'êtres humains qui s'étiolent, s'avilissent et se dégradent dans des habitations surpeuplées et dans d'immondes logis.<sup>19</sup> »

En même temps, du fait d'un nombre très élevé de concessions, les puits d'extraction et d'aération se sont multipliés, ainsi que les terrils, le tout entrecoupé, sillonné par les nombreuses voies de chemin de fer chargées d'amener le charbon vers le canal Mons-Condé, puis les mineurs vers les carreaux de mines si bien que, selon un témoin de l'époque : « sur le terrain restant, la population vit souvent dans un entassement effrayant. Alignés le long de ruelles étroites, souvent privées de jardin, les maisons sont réduites à la portion congrue et parfois la cave, le rez-de-chaussée et l'étage sont occupés par un ménage différent. Ainsi, la dispersion des quartiers d'habitation et des centres de la vie sociale va de pair, dans le Borinage, avec un entassement, souvent grave, de la population dans de misérables corons.<sup>20</sup> »

Cette situation lamentable ne s'est guère améliorée au cours du temps. Voici la description que donnait encore, en 1950, M. Crappe, Directeur provincial des Services de l'Urbanisme, de l'état du logement et de l'environnement au Borinage : «

- a) Accouplement monstrueux de l'industrie et de l'habitation...
- b) Logements insuffisants et vétustes.
- c) Baraquements pour ménages...plus de 1000 baraquements ...dans lesquels sont abrités près de 4.500 personnes.
- d) Corons dus à la spéculation...construction de logements suffisamment nombreux pour dégager une indispensable atmosphère de désespérance, d'ennui et de laideur.
- e) Laideur...
- f) Insuffisance de l'hygiène publique : manque d'égouts, de distribution d'eau ; pollution des cours d'eau ; absence de plantations ; disparition des réserves forestières ; affaissements miniers provoquant des dégâts aux constructions, la formation de marais et l'inondation permanente ou périodique de quartiers d'habitation.<sup>21</sup> »

---

<sup>15</sup> Selon M.Bruwier : « Si la réputation des fabricants de machines à feu du Borinage dépassa le cadre de la région...on ne peut leur attribuer aucune innovation technologique. Ils ont vécu en contact étroit avec avec les autres bassins charbonniers, tirant profit de toute modernisation utile. », *op.cit.*, p.126.

<sup>16</sup> Seul l'ouvrage déjà cité de R.Leboutte, J.Puissant et D.Scuto (1998) consacre quelques sections à la problématique de l'environnement.

<sup>17</sup> « Dans certains centres du Borinage, la population a afflué pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Des logements ont été en quelque sorte improvisés. On a bâti des maisons exigües pour les familles souvent nombreuses et presque toujours à ressources fort limitées. Les propriétaires fonciers et les charbonnages ont, le long de rues étroites, et dans des impasses sombres, loti à l'extrême les terrains. Ils n'ont immobilisé dans la construction que des capitaux relativement peu importants. » G.Jaquemyns, *op.cit.*, p.87.

<sup>18</sup> Voir les descriptions de Vincent Van Gogh, citées dans R.Leboutte, J.Puissant et D.Scuto (1998), *op.cit.* p.43.

<sup>19</sup> H.Fauvieu, *op.cit.*, p 67.

<sup>20</sup> C.Mertens (1947), *La répartition de la population sur le territoire belge. Etude de démographie sociale*.

L'édition universelle. Bruxelles, p.24.

<sup>21</sup> M.Crappe (1950), « Le logement dans le Borinage », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles : 281-

En 1980, les traces de cette surexploitation de l'espace étaient visibles dans les statistiques cadastrales : les terrils et voies de communication (non-cadastrées) occupent une portion considérable de l'espace comme en témoigne le tableau ci-dessous. Le développement du non-cadastré est particulièrement notable : Quaregnon – qui n'est somme toute qu'un village - voit ainsi 15,8% de sa superficie consacrée aux réseaux de communication, une proportion certes inférieure à celle de Liège (20,6%), mais supérieure à celle de Charleroi (12,3) Mons (8,3) ou Fleurus (5,8%).

**Tableau n° 7. - Terrils et occupation de l'espace au Borinage en 1980**

Communes	Nombre de terrils	Superficie occupée par les terrils (ares)	En % du bâti	Bâti en % du total	Non-cadastré en % du total
BOUSSU	53	1123758	30,9	18,1	8,7%
COLFONTAINE	43	515152	16,1	23,4	6,0
FRAMERIES	19	190435	5,1	14,3	5,1
QUAREGNON	52	747471	25,1	27,0	15,8

Sources : Administration du cadastre, calculs ADRASS.

Ajoutons à cela la pollution de l'air qui ronge les matériaux (pierre, métaux, marbre) et la poussière de charbon qui se dépose partout ; il en résulte un paysage dépourvu de tout attrait résidentiel, nuisible à la santé<sup>22</sup> et donc peu propre à retenir une population disposant des moyens d'y échapper. On ne s'étonnera pas, dès lors, que le parc de logements de la région soit le plus ancien et le plus vétuste de Belgique : le rythme de nouvelles constructions y est toujours resté inférieur à celui de la croissance démographique, si bien qu'on ne comptait effectivement, dans les années 1920-1930, qu'une moyenne de 82 maisons pour 100 ménages.

Impropre au logement, l'espace était également inapte à accueillir de nouvelles entreprises de quelque importance. C'est la raison pour laquelle, la « carbochimie de Tertre », seul exemple d'entreprise créée explicitement dans le but de diversifier l'activité industrielle dans le Borinage – remarquons cependant que l'on ne quittait pas le domaine charbonnier puisqu'il s'agissait d'une cokerie chargée de traiter la houille boraine – a dû s'installer en dehors de la région, dans le village de Tertre, c'est-à-dire, selon le témoignage même de son directeur : « dans un village en dehors de tout contact direct avec un chemin de fer de grande importance, sans avoir même l'avantage d'être placé sur une voie d'eau.<sup>23</sup> ». C'est qu'il avait été impossible de trouver près des charbonnages « un terrain de dimension suffisante exempt de dangers d'inondations et de risques de dégâts miniers...<sup>24</sup> »

## 6. Conclusions

L'impression qui se dégage de cette étude peut paraître exagérément sombre et pessimiste en ce qui concerne le sort du Borinage et de sa population. Il convient d'emblée de la nuancer en rappelant que notre étude est évidemment partielle et que le fait, entre autres, d'avoir négligé le capital social du Borinage – considéré par tous les observateurs comme très riche et actif – contribue à mettre surtout en évidence les ombres du tableau, bien davantage que les lumières. Rappelons surtout que le Borinage que

---

305, pp 282-283.

<sup>22</sup> Même si l'on ne dispose pas de données sur l'impact de la pollution de l'air sur la santé de la population boraine, on peut imaginer qu'il ne devait guère différer de ce que l'on observait dans d'autres régions similaires, comme Newcastle upon Tyne, par exemple, où l'on trouvait de la bronchite chronique chez 36% des hommes et chez 17% des femmes dans les classes d'âge de 30 ans en plus. Cfr W.Kapp (1971), *Social Cost of Business Enterprise*, London : Asia Publishing House, p.56.

<sup>23</sup>Mine, M. (1950), « Compte rendu de l'exposé de M.Mine lors de la visite aux usines de la Société Carbochimique et Colorants de Tertre », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles : 153-159, p 153.

<sup>24</sup> Mine, *op.cit.*, p 155.

nous avons présenté ici constitue plutôt une sorte d'épure du Borinage réel, réalisée en vue de mettre en évidence des caractéristiques « exemplaires » de développement non-durable.

Mais il ne s'agissait pas non plus d'instrumentaliser, en quelque sorte, la région en la mettant au service d'un exercice académique qui ne soucierait guère du Borinage réel et de ses habitants. Cette région mérite certainement que l'on s'y intéresse pour elle-même et que l'on se préoccupe de ses difficultés réelles. C'était aussi un de nos objectifs que de contribuer, aussi modestement soit-il, à attirer l'attention sur ceux-ci en montrant tout ce que la prospérité belge a pu lui devoir et la dette que le pays a donc contractée envers elle. Cependant, nous n'avons jamais eu la prétention de dresser un diagnostic complet de la région, et encore moins de nous poser en réformateurs éclairés possédant le secret de son redressement. Les « forces vives » de la région sont suffisamment dynamiques et lucides pour n'avoir aucun besoin de nous pour cela. Ce qui leur fait peut-être davantage défaut, en revanche, c'est un cadre institutionnel qui leur permette de disposer des moyens financiers et administratifs d'une action appropriée et de longue haleine. Car, le Borinage aussi réel et vivant soit-il sur le plan culturel, sociologique, paysager et psychologique n'existe pas réellement sur le plan institutionnel. En un sens, il n'a jamais existé puisqu'il a toujours été englobé dans des entités plus vastes comme l'arrondissement de Mons et la province du Hainaut. Cependant, avant la fusion des communes il correspondait assez étroitement à seize « anciennes » communes qui ont été éclatées à cette occasion, certaines parties de leur territoire ayant été rattachées à des communes avec lesquelles elles n'avaient aucune affinité sociologique et historique. Nous ne voulons pas insinuer que celles-ci n'accordent pas à leur composante boraine l'attention qui leur revient mais on peut imaginer que les intérêts du Borinage auraient peut-être été plus facilement défendus si les découpages administratifs avaient été plus respectueux des réalités socio-historiques. Des communes homogènes, partageant un passé et des problèmes identiques, auraient probablement plus de force et plus d'efficacité en oeuvrant ensemble pour leur avenir, un peu comme dans le cadre des « contrats de pays » qui ont été inventés en France afin précisément de permettre à des communes écologiquement, sociologiquement ou économiquement semblables de travailler ensemble même si elles relèvent d'arrondissements, voire de régions, différents.

Ce qui nous autorise à tenter de tirer de l'expérience boraine des enseignements de portée plus générale, c'est d'abord que cette expérience est loin d'être unique. D'autres régions - minières principalement, mais pas uniquement - , d'Europe (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie, etc.) ou d'Amérique ont connu le même processus de croissance rapide puis de déclin, suivi dans les pires des cas, par l'abandon ou la déréliction. Tout près du Borinage, le bassin minier du Nord/Pas-de-Calais a vécu un sort assez semblable, à en croire G.Chautard et E.Olszak : « En termes de durabilité, le constat est sans appel : le bassin minier constitue un parfait contre-exemple de développement durable. Les hommes et le territoire sont « durablement » marqués par les stigmates d'un développement non durable, et, parfois même de manière irréversible.<sup>25</sup> »

Cette expérience partagée n'appartient pas seulement à l'histoire passée et ce qui justifie que l'on se penche sur son déroulement, c'est que d'autres régions minières en Asie, en Afrique, en Amérique Latine connaissent maintenant, ou connaîtront demain si l'on n'y prend garde, un sort identique.

La première leçon , c'est que l'exploitation d'une ressource naturelle non-renouvelable à elle seule – à moins qu'elle soit extrêmement rare - ne constitue pas une condition suffisante d'un développement durable pour une région en économie ouverte ; en premier lieu, à cause même de ce caractère non-renouvelable et de sa disparition possible, mais aussi et surtout, parce que tôt ou tard, généralement bien avant que cette ressource ait été épuisée, la région entrera en concurrence avec d'autres régions, dotées comme elle et parfois mieux qu'elle de cette même ressource. On peut d'ailleurs généraliser cette constatation à toutes les ressources locales susceptibles de perdre leur caractère de rareté ou d'attractivité. Le développement des technologies et l'internationalisation des économies s'accompagnent nécessairement de déplacements de pôles d'activité. Ainsi, avant la révolution industrielle la force motrice des rivières était un facteur de localisation important. L'invention de la machine à vapeur a disqualifié cet élément comme facteur d'attraction au profit de la présence de sources

---

<sup>25</sup> G.Chautard, G. et Olszak, E., (2000), « Développement durable et territoires en reconversion : l'exemple des zones minières du Nord/Pas-de-Calais », in Zuindeau, B., ed., *Développement durable et territoire*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 205-237, p.215.

importantes d'énergie fossile (charbon.) Ensuite l'électrification a permis de découpler l'activité industrielle des sources primaires d'énergie, faisant perdre, à leur tour, aux régions charbonnières leur pouvoir d'attraction. A chaque fois, certaines régions ont sombré et ont été incapables de résister à la banalisation de leur facteur de compétitivité principal, mais pas toutes. Il n'y a rien d'inéluctable à ce déclin car d'autres régions, en revanche, se sont adaptées et ont poursuivi malgré tout leur développement.

La réussite économique d'une région étant liée à la présence en son sein de ressources locales suffisamment rares ou attractives pour attirer les entreprises et les populations, son déclin éventuel résultera de ce que ces ressources locales ont disparu (épuisement d'une ressource non-renouvelable, surexploitation d'une ressource renouvelable) ou qu'elles ont perdu leur caractère attractif, du fait de ce que Maskell et al.<sup>26</sup> appellent l'*ubiquitification*, processus par lequel, sous l'effet de l'internationalisation de l'économie, de la baisse des coûts de transport, etc. des facteurs locaux de production jusqu'alors rares deviennent accessibles à peu près n'importe où dans le monde.

Or, dès que des ressources locales autrefois rares deviennent accessibles partout, le facteur principal de compétitivité entre régions ne peut plus être que le coût du travail. C'est la raison pour laquelle la mondialisation actuellement en cours, entraîne une course à la baisse des salaires et des coûts du travail en général. Le Borinage a connu quelque chose d'équivalent lorsque, du fait de l'abaissement des barrières douanières et de la diminution des coûts du transport, les charbons anglais, allemand, campinois, sont venus le concurrencer y compris sur ses marchés les plus traditionnels et géographiquement les plus proches. La guerre des bassins s'est alors menée alors sur le front des coûts de production et donc, avant tout, des salaires.

*Le développement durable d'une région passe donc par la création et l'entretien de ressources locales résistantes à l'ubiquitification.* Il apparaît de plus en plus clairement que la ressource locale décisive à cet égard est le stock de connaissances, de savoir-faire implicites, de compétences accumulés dans cette région et dont la main d'œuvre est dépositaire. L'étude menée par Wright<sup>27</sup> sur les origines des succès industriels américains au cours de la période 1880-1940 montre bien que l'existence de ressources naturelles n'a constitué un facteur de développement durable que lorsque celles-ci n'ont pas été exploitées comme un élément exogène à la société, un réservoir « naturel », mais bien comme un élément endogénéisé et socialement construit. Ce n'est que dans ce cas que l'utilisation de la ressource peut devenir génératrice de rendements croissants - alors que l'activité d'extraction seule est soumise aux rendements décroissants<sup>28</sup> - et de feedbacks positifs. A y regarder de près, ce sont les facteurs humains et sociaux qui jouent, dans ce processus, le rôle prépondérant, bien davantage que les ressources naturelles. D'autres analyses, menées sur les régions minières des Etats-Unis<sup>29</sup>, confirment que l'exploitation du sous-sol est rarement un bon point de départ pour un développement durable

Car c'est dans le capital humain que prennent naissance les innovations qui permettent à une entreprise ou une industrie de rester compétitive en dépit de coûts de production éventuellement plus élevés que la moyenne. Ces innovations sont surtout de nature technologique, mais pas uniquement : il peut s'agir d'innovations organisationnelles, de marketing, de gestion, etc. De même, toutes les innovations technologiques ne relèvent pas de la « haute technologie ». Maskell et al.(1998) montrent bien à partir d'exemples danois, suédois, norvégiens et finlandais que des industries traditionnelles, de technologie moyenne, peuvent être des foyers d'innovation et rester, grâce à cela, compétitives malgré des coûts de production plus élevés que la moyenne. Il est à remarquer d'ailleurs que le savoir tacite, non formalisé, diffus résiste mieux au phénomène d'*ubiquitification* que les connaissances scientifiques et techniques de haut niveau, qui étant plus abstraites et plus formalisées peuvent se transmettre et voyager plus facilement.

La croissance et la conservation de ce capital humain dépend, à son tour, de l'attractivité régionale, non seulement en termes d'emploi, de revenu et de qualité du travail mais également sur le plan de la qualité générale d'existence, en ce compris les aspects résidentiels et sociaux.

---

<sup>26</sup> Maskell, P., Eskelinen, H., Hannibalsson, I., Malmberg, A., and Vatne, E., (1998), *Competitiveness, Localised learning and Regional Development*, London : Routledge.

<sup>27</sup> Wright, G., (1990), The origins of American industrial success, 1879-1940, *American Economic Review*, **80** : 651-668.

<sup>28</sup> Cf. A.Coppé : « L'industrie charbonnière est, en effet, une de celles où la loi du rendement décroissant doit à la longue se marquer le plus vivement. », Coppé, A., (1940), *Problèmes d'économie charbonnière*, Bruges : Desclée de Brouwer, p.84.

<sup>29</sup> Power, T.M., (1996), *Lost Landscapes and Failed Economies. The Search for a Value of Place*, Washington D.C. : Island Press.

*L'identité de chaque région et son attractivité résultent donc d'une combinaison particulière de quatre formes de capital, forgées par la géographie et par l'histoire : un capital naturel (ressources et paysage), un capital social (institutions, réseaux, rapports sociaux, culture, traditions), un capital humain (savoir-faire, compétences, connaissances), un capital matériel (infrastructures, logements, outils productifs). Le développement durable suppose la création et l'entretien de feedbacks positifs<sup>30</sup> entre ces quatre formes de capital.*

On voit mieux, à l'examen de l'histoire d'une région comme le Borinage, à quel point les quatre formes de capital interagissent et à quel point chacun d'eux à son importance dans le développement ; comment, en effet, retenir une main-d'œuvre qualifiée et des individus entreprenants dans un paysage dévasté, dans des logements vétustes et inconfortables ? Comment attirer de nouvelles entreprises dans une région réputée pour la violence de ses rapports sociaux, la dureté de ses conflits de travail ? Comment créer un climat social de coopération et de confiance mutuelle lorsque les inégalités et la pauvreté sont extrêmes ?

Notre étude, pourtant bien incomplète, confirme donc pleinement la conclusion de Zuindeau<sup>31</sup> sur les implications pour le développement durable de l'adoption d'un point de vue local, territorial, à savoir que le nombre de variables à prendre en compte y est beaucoup plus élevé que pour une approche nationale ou globale. Elle confirme également l'importance accordée par Zuindeau au paysage dans le développement durable au niveau local :

« ...si, à un niveau a-spatial (mais aussi global) les règles écologiques de la durabilité retiennent exclusivement deux types de variables : les ressources naturelles et les pollutions(...), à l'échelon du territoire d'autres facteurs peuvent devenir pertinents. C'est tout particulièrement le cas pour le paysage. Si, manifestement, sur un plan global, la qualité des différents paysages n'influe pas sur la durabilité d'ensemble du système, en revanche, à l'échelon du territoire local, voire régional, la qualité du paysage est de nature à peser sur le développement économique de la zone. A titre d'exemple, on peut citer le cas des zones de reconversion, où la croissance industrielle passée et sa remise en cause au travers d'une crise structurelle majeure, ont conduit à un passif environnemental important, entre autres caractérisé par la destruction du paysage et la formation de friches industrielles ; l'ensemble, à son tour, constituant un obstacle à la venue d'activités économiques nouvelles... »<sup>32</sup>

On croirait cette phrase écrite à propos du Borinage... Cela ne revient-il pas à dire, tout simplement, que le paysage constitue une véritable ressource naturelle au niveau local même s'il s'agit d'une ressource naturelle aménagée ?

Un autre enseignement qui émerge incontestablement de cette étude, et qui n'est évidemment pas sans rapport avec ce qui vient d'être évoqué est l'importance de la **diversité**, économique, mais aussi sociologique, culturelle, paysagère... Plusieurs auteurs l'ont mise en évidence et l'invoquent pour expliquer le fait que le développement du Borinage n'aie pu être durable. Nos propres analyses confirment, en effet, que la région a toujours fait preuve d'une diversité plus faible que ses voisins carolorégiens ou liégeois. Cependant, le statut de cette variable est incertain : s'agit-il d'une cause de non-durabilité, ou d'un indicateur ? Si la diversité est une condition nécessaire de durabilité, par quel canal agit-elle, quel est le principe de son action ? Il nous semble que des recherches plus approfondies devraient permettre de trancher ces questions et, donc, de nous éclairer sur son rôle exact dans le développement, l'adaptabilité, la résilience des régions<sup>33</sup>. Si ce rôle devait se confirmer, il serait utile de tenter de mettre en évidence les facteurs qui stimulent la diversité et ceux qui l'inhibent. Cette question a une importance plus que théorique : il existe des régions aujourd'hui prospères comme la Silicon Valley aux Etats-Unis dont le développement repose sur la domination, presque le monopole, d'une seule

---

<sup>30</sup> Positif doit être compris ici au sens de « favorable » et non pas au sens technique de la théorie des systèmes comme effet de renforcement, d'entretien d'une croissance ou d'une décroissance.

<sup>31</sup> Zuindeau (2000), op.cit.

<sup>32</sup> Zuindeau, op.cit. p 60.

<sup>33</sup> C'est Jane Jacobs (1969) qui a, la première, soutenu la thèse que la diversité était un facteur favorable à l'innovation, expliquant ainsi le dynamisme économique de la ville. Cette thèse a reçu une première confirmation empirique avec l'étude de Gleiser et al (1992). Par ailleurs, les biologistes et les écologistes ont toujours attribué une certaine valeur intrinsèque à la diversité.

industrie aujourd'hui florissante. Que deviendraient-elles si, comme pour le Borinage, le passage à un nouveau cluster technologico-économique devait signifier le déclin de cette industrie ? Ici même, en Belgique, n'existe-t-il pas des zones dont la prospérité repose presque exclusivement sur l'industrie pétrolière et ses dérivés et qui risqueraient peut-être de se transformer en région sinistrée si le prix du brut devait dépasser un certain seuil ?

On le voit, il ne suffit pas, pour s'engager dans une dynamique de développement durable, de se contenter du « think globally, act locally », des pionniers de l'environnementalisme. Encore faut-il également – toute l'histoire du Borinage nous le démontre – « think locally and act globally.<sup>34</sup> »

---

<sup>34</sup> Nous devons cette conclusion à Philippe Van Parijs.

## Bibliographie

André, A. (1962), *Flénu. Analyse démographique d'une commune boraine*, Dour.

André, A. (1971), « Démographie régionale et fusion de commune - Le cas montois – chronique démographique », *Revue de l'Institut de Sociologie*, XLIV, 1971-1, pp 135-150.

Benko, G. (1998), *La science régionale*, Paris : Presses Universitaires de France.

Bougard, J-P. (1979), « La fécondité au Borinage », *Population et Famille*, 1979-1, pp 109-146.

Boulanger, P-M (1998), « L'éphémère croissance du Borinage : première impressions, premières pistes », SSTC, PADD1, *Leviers d'une politique de développement Durable*, Working Paper n° 7.

Boulanger, P-M. (1999), *Chronique d'une mort économique annoncée : l'évolution des activités et des structures industrielles du Borinage*, Ottignies, ADRASS, Rapport de Recherche n° 2, contrat de recherche SSTC HL/DD/010.

Boulanger, P-M (1999a), « Technologie, diversité et développement durable : l'expérience boraine » in SSTC, *Modes de consommation et de production durables : le rôle des technologies, de l'aménagement du territoire et du transport*. Workshop du 1<sup>er</sup> Juin 1999, PADD.

Boulanger, P-M et Lambert, A. (2001), « Population et développement au Borinage de 1750 à 1990 », *Espace, Population et Société*, à paraître.

Bruhier, M. (1996), *Industrie et Société en Hainaut et en Wallonie du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles : Crédit Communal de Belgique.

Chautard, G. et Olszak, E. (2000), « Développement durable et territoires en reconversion : l'exemple des zones minières du Nord/Pas-de-Calais », in B.Zuindeau, ed., *Développement durable et territoire*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 205-237, p.215.

Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (1962), *Etude du développement économique des Régions de Charleroi, du Centre et du Borinage*, Luxembourg : collection d'économie et de politique régionale.

Coppé, A. (1940), *Problèmes d'économie charbonnière*, Bruges : Desclée de Brouwer.

Crappe, M. (1950), « Le logement dans le Borinage », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles : 281-305.

Dehasse, M. (1950), « L'industrie charbonnière », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles : 233-244.

Duchêne, J. et Lesthaeghe, R. (1975), « Essai de reconstitution de la population belge sous le régime français », *Population et Famille*, 1975-3.

Fauvieu, H. (1929), *Le Borinage. Monographie politique, économique et sociale*, Frameries.

Friedmann, J. (1992), *Empowerment : the politics of alternative development*, Oxford : Basil Blackwell.

Guellec, D. et Ralle, P. (1997), *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris : La Découverte.

Grübler, A. (1999), *Technology and Global Change*, Cambridge : Cambridge University Press.

- Hasquin, H. (1999), *La Wallonie, son histoire*, Bruxelles : Editions Luc Pire.
- Jacquemyns, G. (1939), *La vie sociale dans le Borinage houiller*, Bruxelles : Editions Falk.
- Jevons, W. Stanley (1965), *The Coal Question. An Inquiry Concerning the Progress of Nation and the Probable Exhaustion of our Coal-mines*, New-York: Augustus M. Kelley. 1ère édition chez MacMillan en 1865.
- Kapp, W. (1971), *Social Cost of Business Enterprise*, London : Asia Publishing House.
- Lambert, A. (1998), *L'évolution de la population totale des anciennes communes de l'arrondissement de Mons au cours de la période 1831 - 1970*, Ottignies, ADRASS, Rapport de Recherche n° 1, contrat de recherche SSTC HL/DD/010.
- Lambert, A. (1998a), *Les personnes de nationalité étrangère dans l'arrondissement de Mons de 1856 à 1997 : d'une croissance tardive à l'intégration*, Ottignies, ADRASS, Document de travail n°3, contrat de recherche SSTC HL/DD/010.
- Lambert, A. (1999), *La population de l'arrondissement de Mons entre 1750 et 1999. Essai de reconstitution dynamique de la population par âge et sexe*. ADRASS, Rapport de recherche n°3, contrat de recherche SSTC HL/DD/010.
- Leboutte, R., Puissant, R. et Scuto, D. (1998), *Un siècle d'histoire industrielle (1873-1973). Belgique, Luxembourg, Pays-Bas*, SEDES.
- Lebrun, P. (1981), «La révolution industrielle », in : *L'industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution 1780-1980*, Bruxelles.
- Lhote, L. (1950), « La démographie du Borinage », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles, 81-115.
- Maskell, P., Eskelinen, H., Hannibalsson, I., Malmberg, A., and Vatne, E. (1998), *Competitiveness, Localised learning and Regional Development*, London : Routledge.
- Mertens, C. (1947), *La répartition de la population sur le territoire belge. Etude de démographie sociale*, Bruxelles : L'Édition Universelle.
- Mine, M. (1950), « Compte rendu de l'exposé de M. Mine lors de la visite aux usines de la Société Carbochimique et Colorants de Tertre », *Revue de l'Institut de Sociologie*, (2-3), Bruxelles : 153-159
- Mumford, L. (1950), *Technique et civilisation*, Paris : Editions du seuil.
- Power, T.M. (1996), *Lost Landscapes and Failed Economies. The Search for a Value of Place*, Washington D.C. : Island Press.
- Puissant, J. (1982), *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles : Académie Royale de Belgique.
- Vandermotten, C. (1978), *Ebauche d'une macrogéographie de l'industrie en Belgique. 1846-1970. Thèse de doctorat en sciences géographiques*, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- Vandermotten, C. et Marisal, P. (1998), *La production de l'espace économique belge*, Tome 1, Bruxelles : Editions de l'Université Libre de Bruxelles.

Verley, P. (1997), *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation du continent*, Paris : Gallimard.

Watelet, H. (1980), *Une industrialisation sans développement. Le bassin de Mons et le charbonnage du Grand-Hornu du milieu du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa.

Wright, G., (1990), "The origins of American industrial success, 1879-1940", *American Economic Review*, 80 : 651-668

Wrigley, E.A. (1962), *Industrial Growth and Population Change*, Cambridge.